



## ***Commune de Douvrend***



Rapport d'étude

**Bilan hydrologique à une précision métrique sur les secteurs urbanisés de la commune de DOUVREND**

**Rapport complémentaire**



**Mars 2008**

## **Sommaire**

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>1. Les secteurs étudiés</b>	<b>4</b>
<b>2. Secteur d’Agranville</b>	<b>5</b>
2. 1. Les ruissellements observés	5
2. 2. Les photographies du secteur d’Agranville	8
<b>3. Secteur du Bourg (Nord de l’Eaulne)</b>	<b>9</b>
3. 1. Les ruissellements observés	9
3. 2. Les photographies du secteur du Bourg, au Nord de l’Eaulne	13
<b>4. Secteur du Bourg (Sud de l’Eaulne)</b>	<b>14</b>
4. 1. Les ruissellements observés	14
4. 2. Les photographies du secteur du Bourg, au Nord de l’Eaulne	19
<b>5. Secteur de Renouval</b>	<b>20</b>
5. 1. Les ruissellements observés	20
5. 2. Les photographies du secteur de Renouval	27
<b>6. Secteur de l’entrée Sud Est de Douvrend</b>	<b>28</b>
6. 1. Les ruissellements observés	28
6. 2. Les photographies du secteur de l’entrée Sud Est de Douvrend	30
<b>7. Secteur d’Angreville</b>	<b>31</b>
7. 1. Description des ruissellements observés à Angreville, au sud de l’Eaulne	31
7. 2. Description des ruissellements observés à Angreville, au nord de l’Eaulne	33
7. 3. Les photographies du secteur d’Angreville, au sud de l’Eaulne	36
7. 4. Les photographies du secteur d’Angreville, au nord de l’Eaulne	37

## Préambule

Cette étude est réalisée dans le cadre de la Carte Communale de Douvrend. Elle a pour but de compléter et confirmer les axes de ruissellement situés sur la commune et tout particulièrement dans les zones urbanisées de la Carte Communale ou dans les futures zones d'urbanisation. Ce recensement se veut exhaustif et à une précision métrique dans les secteurs urbanisés.

## Méthodologie employée

### 1) Recherche des axes de ruissellement

Plusieurs sources sont utilisées :

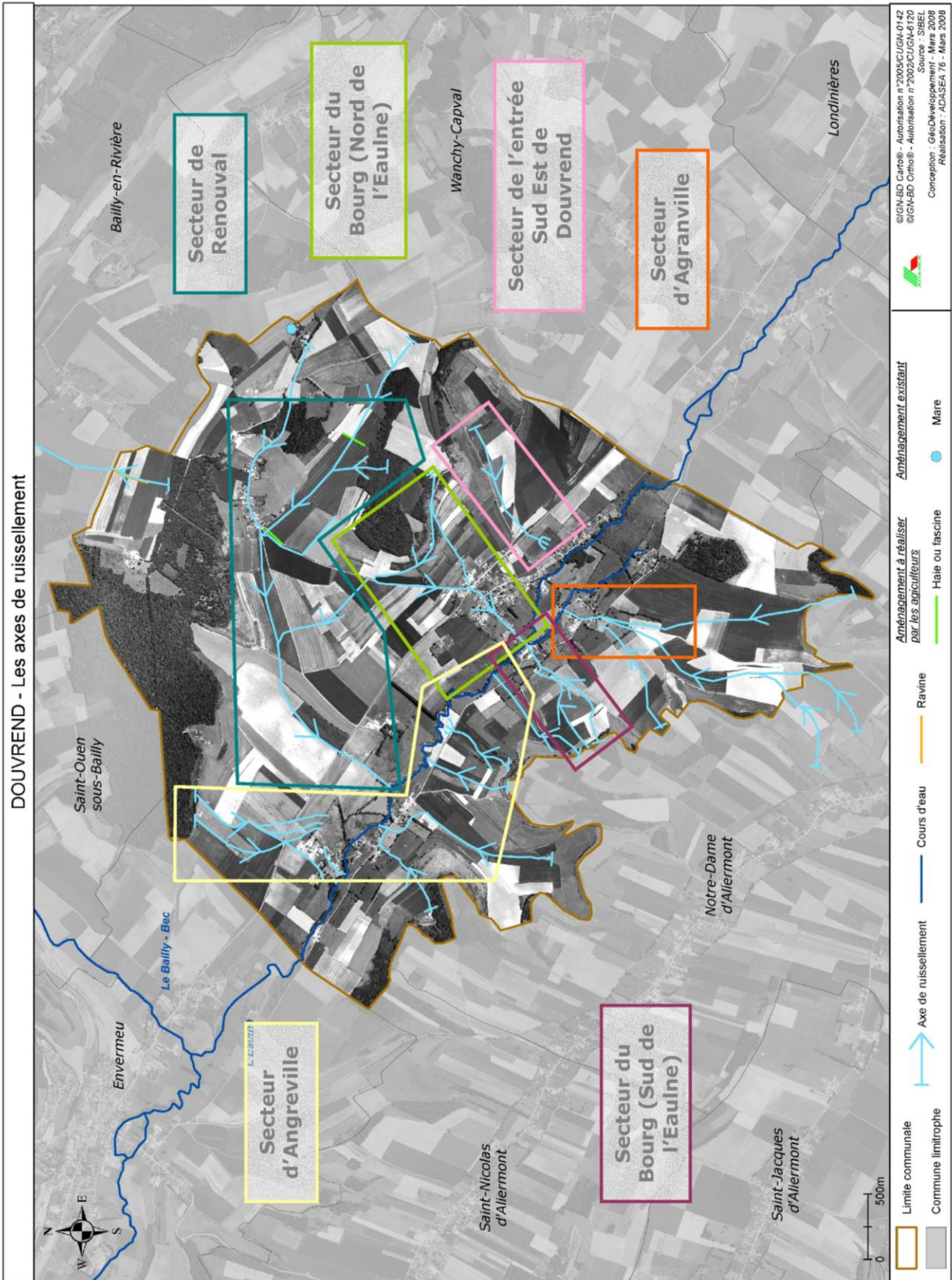
- lecture des courbes de niveau sur le scan25 de l'IGN ;
- recherche des points hauts du relief en zone urbanisée;
- repérage des vallonnes et fonds de talwegs ;
- interprétation de photographies aériennes, versions « noir et blanc » et « couleur » 2003 ;
- données des axes de ruissellement de la DISE (Délégation Inter Services de l'Eau)
- vérification terrain lors de fortes pluies le 11/01/2008
- vérification terrain le 13/03/2008 (en compagnie de M. Pégard, Maire de Douvrend et de Mme Alexandre, animatrice du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Eaulne et des Bassins Versants Côtiers Adjacents)

### 2) Moyens à disposition

Voici les moyens mis à disposition pour réaliser ce bilan hydrologique dans les secteurs urbanisés de la commune de Douvrend :

- orthophotoplan NB et couleur de la commune de Douvrend
- zooms des différents secteurs urbanisés à étudier
- appareil photographique
- GPS
- un mètre
- carte des hameaux et lieux-dits

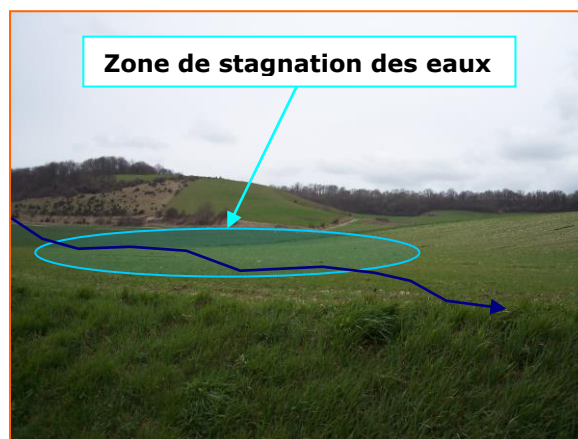
# 1. Les secteurs étudiés



## 2. Secteur d'Agranville

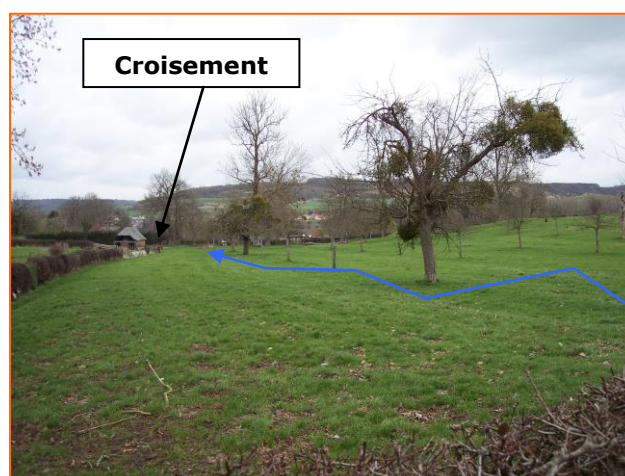
### 2. 1. Description des ruissellements observés

Au sud du hameau d'Agranville, deux importants axes de ruissellement prennent naissance dans les parcelles cultivées (*voir photographies ci-dessous, 1. et 1'.*). L'un de ces deux axes (*1'.*) est marqué par une zone de stagnation des eaux de ruissellement. Lorsque la capacité de stockage de cette zone est dépassée, les eaux empruntent la route jusqu'au croisement situé plus au nord où arrive également l'autre axe issu des parcelles cultivées (*1.*).



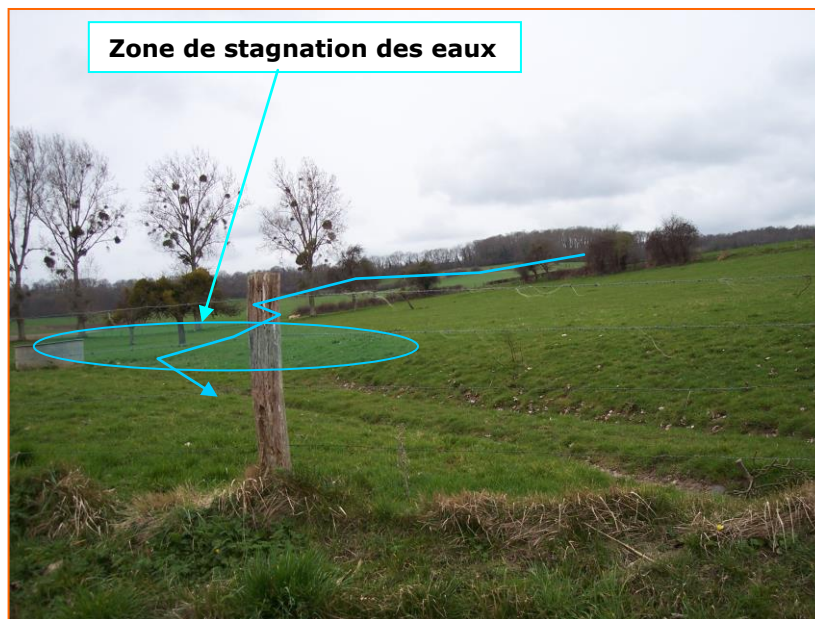
*Axes issus des parcelles cultivées au sud d'Agranville*  
1. talweg situé à gauche de la route en direction du sud  
1'. talweg situé à droite de la route en direction du sud

Ce dernier, une fois en aval des parcelles cultivées, longe la route dans la prairie voisine jusqu'au croisement plus au nord. Ces parcelles en aval (*voir photographies ci-après, 2. et 2'.*) sont ainsi susceptibles d'être inondées lors d'évènement pluvieux intense.



*Cheminement des axes, du sud vers Agranville*  
2. parcelle traversée par le talweg 1. (on remarque sur la route le cheminement de 1'.)  
2'. Suite du cheminement du talweg 1. à travers une prairie vers le croisement

Ces deux axes se rejoignent au croisement des routes. Il existe également la possibilité que la résultante de ces deux axes soit alimentée par un troisième, marqué par une importante zone de stagnation (*photographie ci-dessous, 3.*).



3. Cheminement du troisième axe de ruissellement en provenance du sud

Puis les ruissellements suivent la route. Ils sont ensuite canalisés par des fossés et une buse avant de se jeter dans la « petite source » (*photographies ci-dessous, 4.*).



a.



b.



c.



d.

4. Cheminement des ruissellements depuis le croisement jusqu'à la « petite source » :

- a. l'axe suit la route avant d'emprunter le fossé à droite de la route ;
- b. au bout du fossé, les ruissellements passe dans une buse ;
- c. à l'exutoire de la buse, les eaux sont conduit dans un nouveau fossé ;
- d. à l'exutoire de ce fossé, les eaux se jettent dans la « petite source », qui rejoint l'Eaulne plus en aval.

**Synthèse** : Les ruissellements au sud du secteur d'Agranville traverse de grandes parcelles agricoles, puis, guidés par la chaussée et les aménagements installés (fossés et buse), ils sont acheminés vers la « petite source ».

## 2. 2. Les photographies du secteur d'Agranville



### 3. Secteur du Bourg (Nord de l'Eaulne)

#### 3. 1. Description des ruissellements observés

Les ruissellements qui traversent le centre bourg, au nord de l'Eaulne, sont issus des parcelles en amont du Bourg. L'eau arrive depuis deux endroits. Ce sont les deux routes (plus précisément un chemin et une route, celle qui conduit au hameau de Renouval) qui arrive au croisement principal de Douvrend, le long de la D920 (figure1.).



1. Cheminement des axes de ruissellements alimentant le centre Bourg, au nord de l'Eaulne.

Le talweg qui arrive du centre bourg bénéficie d'un relief marqué qui favorise son écoulement. Nous remarquons que le ruissellement doit être relativement intense car le trottoir de droite est érodé (figure 2.). L'écoulement de cet axe se fait majoritairement à droite mais on remarque que l'eau ruisselle également à gauche de la route, à un degré moindre, tant en quantité qu'en intensité.



2. Vues du centre bourg vers l'Eaulne.  
On remarque que le trottoir est érodé.



Nous portons une attention toute particulière à la parcelle enherbée située sur le côté droit de la photographie ci-après (*photographie 3.*). La topographie en forme de cuvette de cette dernière lui confère une forte probabilité de subir des inondations. Ainsi, le permis de construire qui a été accordé sur la parcelle en amont ne l'a été uniquement car les constructions vont se faire sur la partie supérieure de la parcelle. La partie inférieure étant sujette à subir des inondations.

Le risque d'inondation sur la parcelle en aval est renforcé par l'existence de petites sources au niveau des arbres au fond de la parcelle.



3. Vues du centre bourg vers l'Eaulne. On remarque la parcelle sur la droite en forme de cuvette

Plus nous nous rapprochons de l'Eaulne et plus la topographie devient plane. Nous observons alors quelques stagnations d'eau, dans le réseau du côté gauche de la route (fossés et buses) et du côté droit de la route (caniveaux et noues) (*voir la photographie 4. ci-après*).

4. *Vue du centre bourg vers l'Eaulne. Mode de gestion des eaux de ruissellement*



Lors d'évènements pluvieux de forte intensité, les aménagements hydrauliques sont sous dimensionnés et les maisons situées sur le côtés droit de la route (en allant vers l'Eaulne) sont sujettes à subir des inondations. Les ruissellements s'engouffrent dans l'impasse à droite de la route (*photographie 5.*). Ce phénomène est notamment provoqué par le fait que le pont soit surélevé par rapport au niveau de la route (*arrière plan de la photographie 4.*).



5. *Vue de l'impasse où s'engouffrent les eaux de ruissellement lors d'évènement pluvieux de forte intensité*

A proximité de l'Eaulne, les eaux de ruissellement sont prises en charge par un réseau sous terrain dont l'exutoire est visible depuis le pont surplombant l'Eaulne (*voir photographie 6. ci-après*). Nous remarquons que lors d'évènements intenses, le réseau sous terrain sature, l'impasse est inondée et les eaux de ruissellement se jettent également dans l'Eaulne via la chaussée. Voici les conclusions que nous pouvons faire au regard de l'érosion du trottoir à proximité du pont.



6. Vue depuis le pont. Exutoire du réseau de gestion des eaux de ruissellement

**Synthèse** : Les ruissellements du centre bourg au Nord de l'Eaulne sont guidés par la chaussée et les aménagements installés (fossés, caniveaux, noues et buses).

Quelques traces d'érosion (notamment sur la partie haute du secteur) témoignent de la vulnérabilité du réseau lors d'évènements pluviométriques intenses.

On remarque une parcelle propice aux risques d'inondation. Celle-ci ainsi que l'impasse en amont sont inondées lors de fortes précipitations.

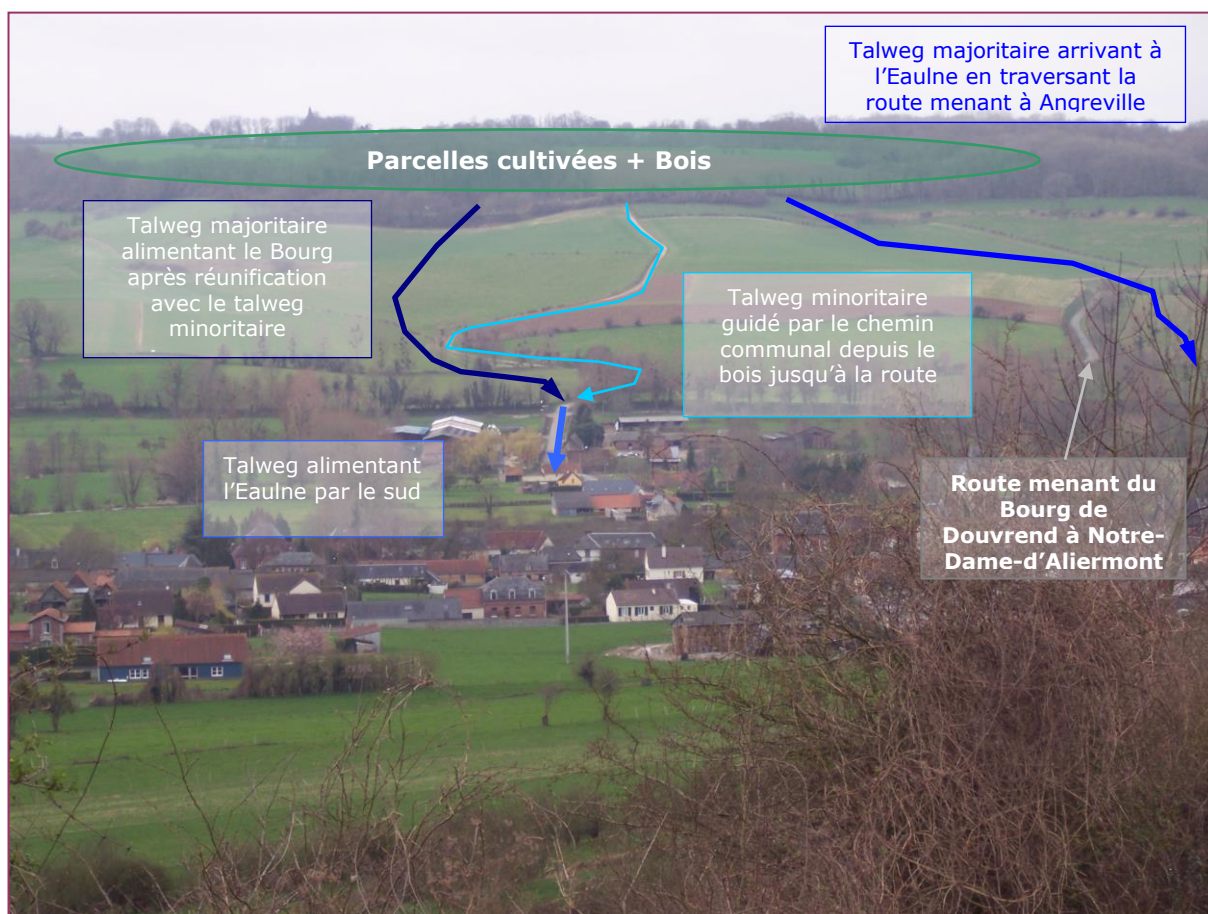
### 3. 2. Les photographies du Bourg, au Nord de l'Eaulne



## 4. Secteur du Bourg (Sud de l'Eaulne)

### 4. 1. Les ruissellements observés

Trois talwegs arrivent vers le Bourg, par le Sud, depuis les parcelles cultivées et le bois situés en amont. Un cliché réalisé depuis l'autre versant de Douvrend nous permet de visualiser distinctement ces axes (*photographie 1. ci-après*). Uniquement deux de ces trois talwegs ruissellent vers l'Eaulne en traversant le sud du Bourg. Le troisième talweg prend la direction de l'Eaulne en traversant tout d'abord la route menant du Bourg à Notre-Dame-d'Aliermont (*on remarque un effondrement de talus le long de cette route, photographie 2.*), puis la route menant du Bourg à Angreville.



1. Vue éloignée des talwegs alimentant le sud du Bourg de Douvrend



2. Effondrement de talus au bord de la route menant du Bourg de Douvrend à Notre-Dame-d'Aliermont

Deux talwegs, un minoritaire (celui du chemin, *photographies 3 et 3'*) et un majoritaire (celui des parcelles, *figures 1. et 4.*) se rejoignent pour fusionner à l'approche du Bourg.



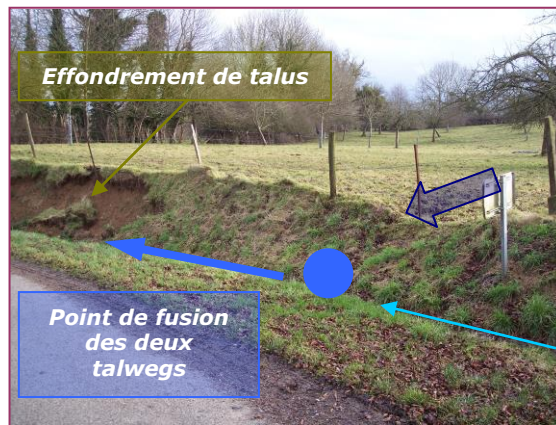
3. et 3'. Lieux de passage du talweg minoritaire :  
le chemin puis le fossé en bord de route

Ce talweg minoritaire est ainsi rejoint par le talweg majoritaire. Ce dernier qui prend naissance dans des terres en culture (et dans le bois) situées en amont et rejoint le talweg minoritaire en bordure de route. Nous remarquons que le talus est « entaillé » par le passage du talweg majoritaire (*photographie 4.*).

4. Localisation de  
la jonction des  
deux talwegs



La fusion de ces deux talwegs induit la création d'un nouveau talweg d'ordre supérieur, plus intense. L'intensité de ce dernier a entraîné un éboulement de talus que l'on peut observer sur la partie gauche de la photographie suivante (*photographie 5.*).



5. Effondrement de talus du aux ruissellements, récemment accrus par la fusion des deux talwegs

La confluence de ces deux talwegs crée ainsi un axe majoritaire sur le bord droit de la route. Lors d'évènements intenses, un axe minoritaire se crée sur le côté gauche de la route (voir les photographies ci-après, 6. et 7.). Ces deux talwegs sont canalisés par deux buses (en médaillon), de part et d'autre de la route, afin de limiter le ruissellement des eaux sur la chaussée au niveau de l'intersection des routes.



6. Axe minoritaire



7. Axe majoritaire



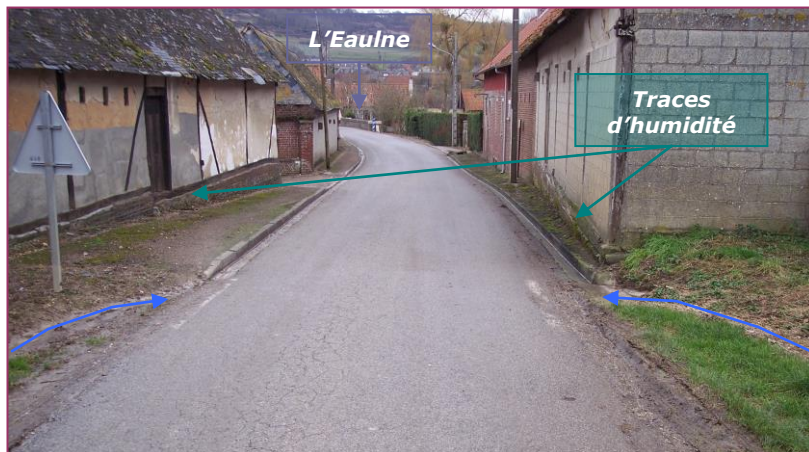
Ces deux talwegs se poursuivent de chaque côté de la route, au-delà de l'intersection. L'axe de droite est toujours majoritaire. Le jour de la prospection terrain, le fossé était creusé de 1 m sur le côté droit, et de 30 cm sur le côté gauche. Nous remarquons sur les photographies ci-dessous qu'un des deux axes est beaucoup plus actif que l'autre, avec un pouvoir d'érosion nettement plus élevé.



8. et 8'. Les fossés aménagés de part et d'autre de la chaussée témoignent de ruissellements hétérogènes

La parcelle située sur le côté droit de la route a d'ailleurs subi des inondations pendant l'été 2007, l'état de catastrophe naturelle y a été appliqué.

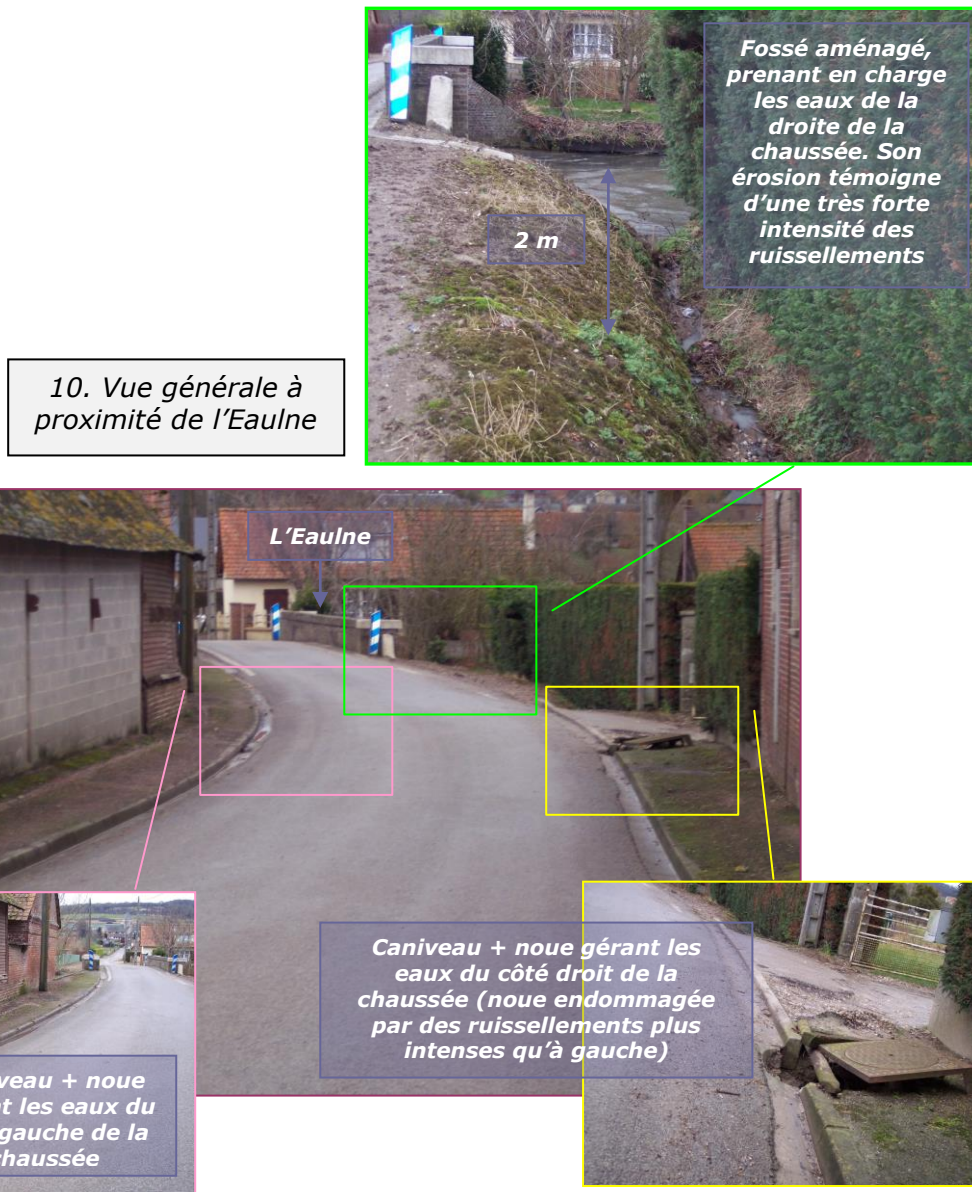
Les deux axes canalisés dans les fossés de part et d'autre de la route sont ensuite orientés vers les caniveaux de la route menant au centre bourg. Nous remarquons que les trottoirs sont érodés et qu'il y a des traces d'humidité à la base des habitations en bordure de route. Nous pouvons donc en conclure que les caniveaux sont sous dimensionnés quand un évènement pluviométrique relativement important se produit. Nous apercevons en arrière plan le pont permettant à la population de franchir l'Eaulne.



9. Vue générale à l'approche de l'Eaulne

Les eaux qui ruissellent sur la route sont ensuite prises en charge de part et d'autre de la route par des noues.

Celle de droite, endommagée, témoigne d'une vitesse de ruissellement élevé.



L'axe de gauche est acheminé vers l'Eaulne via le réseau sous terrain.

L'axe de droite, après avoir utilisé la noue endommagée, est acheminé dans un fossé à la sortie d'une buse. Ce dernier est très érodé (creusé jusqu'à 2 m en bordure de rivière) et témoigne d'une très importante vitesse de ruissellement.

**Synthèse** : Les ruissellements au Sud de l'Eaulne, au niveau du Bourg, sont guidés par la chaussée et majoritairement par les aménagements installés (notamment les fossés qui sont très nettement érodés).

Lors d'évènements pluviométriques importants, les ruissellements dans ce secteur sont très intenses (la noue endommagée et l'amplitude de l'érosion du fossé en témoignent).

Notons également que, suite à de fortes précipitations pendant l'été 2007, l'état de catastrophe naturelle a été déclaré pour la parcelle sur le côté droit de la route (après le croisement en allant vers l'Eaulne).

## 4. 2. Les photographies du Bourg, au Sud de l'Eaulne



## 5. Secteur de Renouval

### 5. 1. Description des ruissellements observés

En amont de Renouval, un talweg minoritaire prend naissance. Il traverse ce hameau, guidé par la chaussée. La photographie ci-après (*figure 1.*) montre l'entrée Est du hameau de Renouval. Les ruissellements se font en majorité sur la gauche de la chaussée.



1. Entrée Est du hameau de Renouval

Puis des ruissellements apparaissent sur la droite de la chaussée. Plus nous nous dirigeons vers l'aval et plus nous observons une homogénéisation de l'importance des ruissellements, à droite et à gauche de la chaussée. Au niveau de l'abribus (*figure 2.*), nous observons des traces d'érosion sur le terre-plein devant ce dernier. Nous remarquons également que le fossé est creusé. Les ruissellements ont dans cette partie une certaine intensité.

2. Traces d'érosion à proximité de l'abribus



Plus en aval, les ruissellements deviennent à nouveau majoritaires sur le côté gauche de la route. Nous observons alors un fossé portant de nombreuses traces d'érosion (*figure 3.*). Des buses ont été installées devant les accès aux habitations afin de permettre le passage des eaux de ruissellement et ainsi de limiter l'érosion des chemins d'accès aux habitations.



3. Dégâts liés aux ruissellements. Sur le côté gauche de la chaussée, on remarque des traces d'érosion très nettes

Sur la droite de la chaussée, nous observons à nouveau une recrudescence des ruissellements (*voir figure 4.*).



4. Sortie Ouest du hameau de Renouval

Le talweg traversant le hameau de Renouval est rejoint par un autre talweg d'ordre supérieur, issu des parcelles en culture, à la sortie Ouest du hameau (figure 5.).



5. Arrivée de l'axe majoritaire à la sortie Ouest du hameau de Renouval

Cet axe contribue à la formation d'une zone de stagnation des eaux de ruissellement, sur la pointe de la parcelle située en aval, de l'autre côté de la route menant du bourg à Renouval (photographie 6.).



6. Entrée ouest du hameau de Renouval

Cette zone de stagnation peut aussi être alimentée par un autre talweg qui prend naissance en bordure de parcelle, en amont de la route conduisant du Bourg à Renouval (*figure 6.*).

L'arrivée de cet axe en bordure de route a provoqué un effondrement de talus (*figure 7.*).

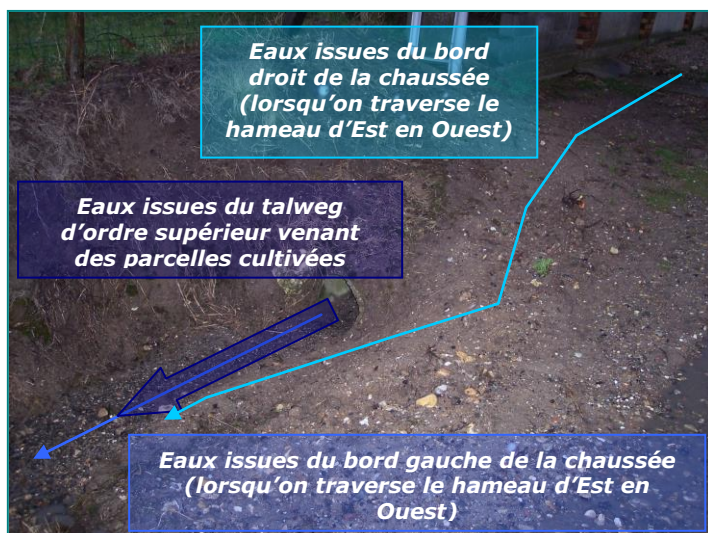


7. Effondrement de talus provoqué par le talweg alimentant en partie la zone de stagnation à l'entrée ouest de Renouval

A l'entrée ouest de Renouval, les ruissellements du fossé sur le côté gauche de la chaussée sont pris en charge par une buse passant sous la chaussée. Cette dernière prend également en charge une partie des ruissellements issus du talweg d'ordre supérieur (provenant des parcelles cultivées). L'autre partie des ruissellements de ce talweg alimente la zone de stagnation.

L'exutoire de cette buse dirige les eaux dans un fossé sur le côté droit de la route, lui-même alimenté par les eaux de ruissellement du côté droit de la route en amont (*figure 8.*).

Toutes les eaux de ruissellements issues de ce secteur sont ainsi canalisées dans ce fossé. Des buses ont été installées le long de ce fossé afin de préserver l'accès aux propriétés en aval (*figure 9.*).



8. Exutoire de la buse située à la sortie Ouest du hameau de Renouval

9. Fossé où s'écoule l'unique talweg à l'Ouest du Hameau de Renouval



Ces aménagements sont insuffisants pour canaliser les eaux de ruissellement quand les ruissellements sont intenses. C'est ainsi toute la parcelle sur le côté droit de la route (selon la photographie 9.) qui est parcourue par des eaux de ruissellements (photographie 10.). Il existe une zone de stagnation des eaux de ruissellement à l'extrémité de cette parcelle.



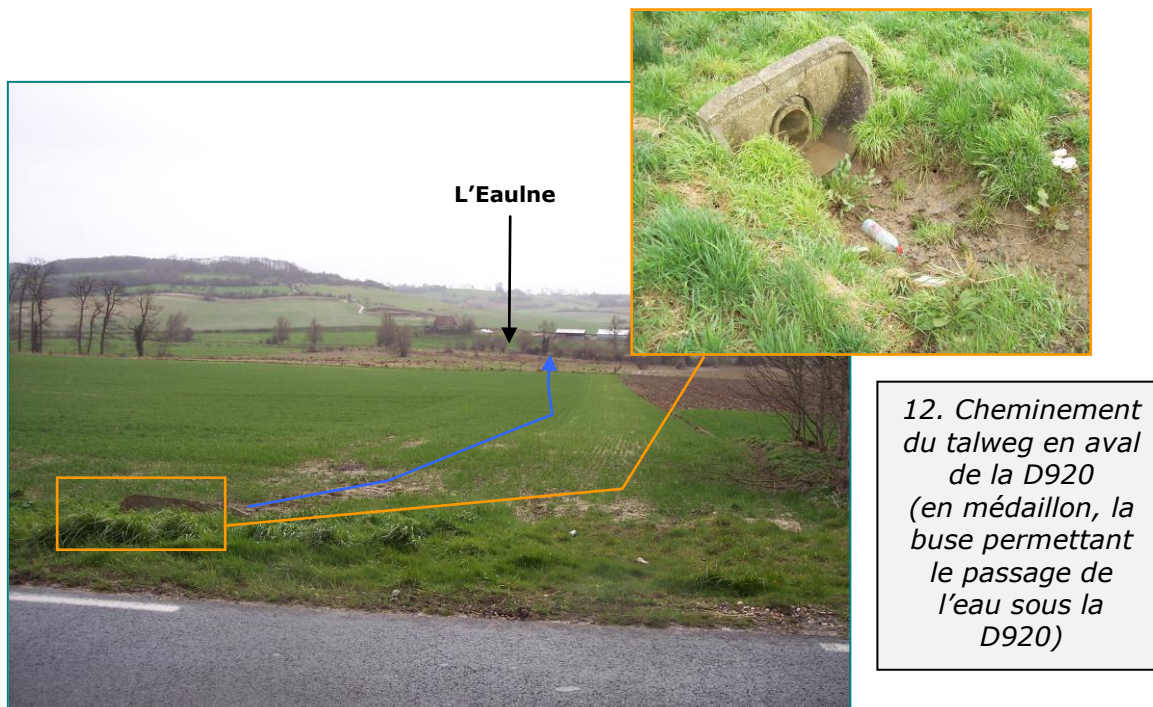
10. Parcelle traversée par les ruissellements à l'Ouest du Hameau de Renouval

Ce talweg traverse les parcelles cultivées jusqu'à la D920. Au niveau de la D920, un talus et une buse ont été installés afin de freiner et de réguler les ruissellements à travers la route (figure 11.).

11. Cheminement du talweg depuis l'ouest de Renouval jusqu'à la D920 (en médaillon, le talus et l'ouverture permettant le passage de l'eau)



Ce talweg traverse ensuite la route (via la buse et/ou l'ouverture du talus en cas d'évènements pluvieux intenses) (photographie 12.) et parcourt la parcelle en aval jusqu'à l'Eaulne.



12. Cheminement du talweg en aval de la D920 (en médaillon, la buse permettant le passage de l'eau sous la D920)

**Synthèse** : Les ruissellements du secteur urbanisé de Renouval traverse le hameau d'Est en Ouest, guidés par la chaussée et les aménagements installés (fossés et buses).

Quelques traces d'érosion témoignent de la vulnérabilité du réseau lors d'évènements pluviométriques intenses.

C'est à l'Ouest de Renouval que les ruissellements sont les plus importants. L'extension urbanistique est donc à proscrire sur les parcelles à l'Ouest du hameau.

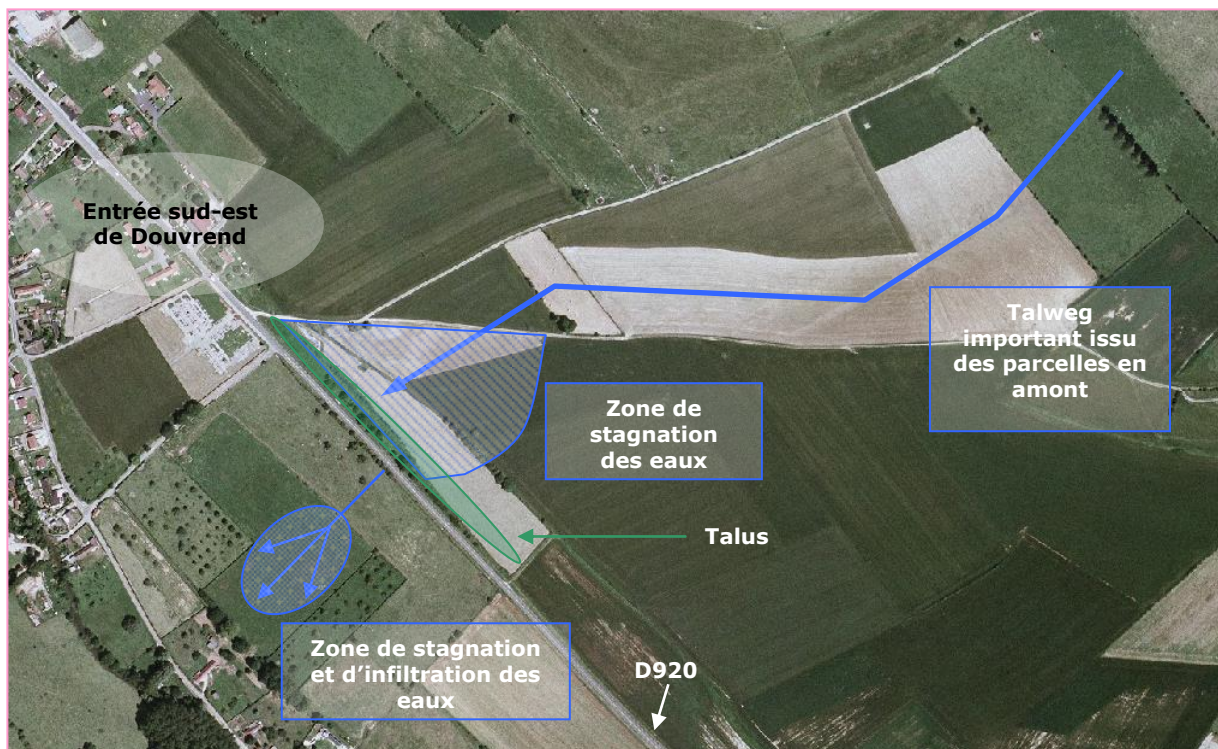
## 5. 2. Les photographies du secteur de Renouval



## 6. Secteur à l'entrée sud-est de Douvrend (par la D920)

### 6. 1. Description des ruissellements observés

Un talweg très important ruisselle sur les parcelles en amont du cimetière de Douvrend, à l'entrée sud-est de la commune (*figure 1.*).



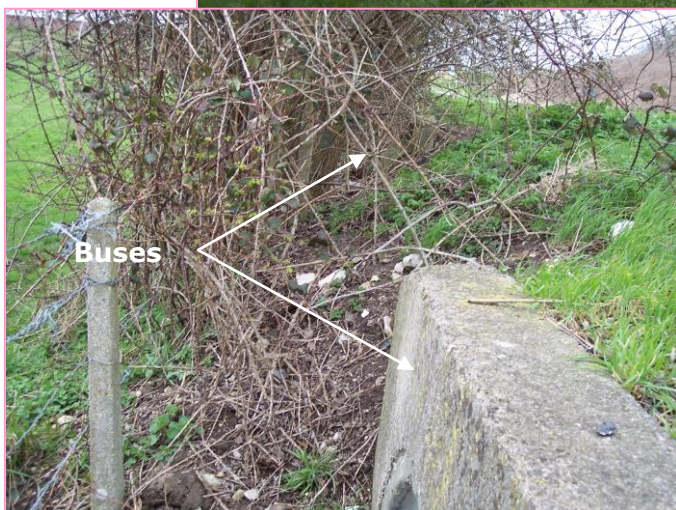
1. Vue aérienne du cheminement du talweg à l'entrée sud-est de la commune de Douvrend

Comme cela est décrit sur la *figure 1.* il existe un talweg important qui parcourt les parcelles en amont du cimetière de Douvrend. Une zone de stagnation existe dans la partie basse des parcelles, en amont de la D920. La capacité de stagnation de cette zone est accrue par le talus qui tend à retenir les eaux.

Un exutoire a été installé afin de permettre la vidange de cette zone. Il s'agit de deux buses qui conduisent les eaux de ruissellement dans la parcelle en aval où les eaux stagnent et s'infiltrent (*figure 1. et 2.*). La route située en aval de cette parcelle n'est pas touchée par des ruissellements (selon les déclarations de M. Pégard, Maire de Douvrend). C'est donc la totalité des eaux de ce talweg qui s'infiltrent dans cette parcelle.



Zone de stagnation et d'infiltration des eaux



Buses

2. Talweg en aval de la D920  
Ci-dessus, on visualise la parcelle où les eaux stagnent et s'infiltrent.  
2'. Elles atteignent cette parcelle grâce aux deux buses disposées sous la route D920.



**Synthèse** : Les ruissellements à l'entrée sud-est de la commune de Douvrend sont matérialisés par un important talweg venant des parcelles en amont jusqu'à une vaste zone de stagnation des eaux.

Des aménagements (fossés et buses) ont été installés afin de permettre le passage de ces eaux de l'autre côté de la D920, dans une parcelle où les eaux stagnent et s'infiltrent.

## 6. 2. Les photographies du secteur à l'entrée sud-est de Douvrend (par la D920)



## 7. Secteur d'Angreville

### 7. 1. Description des ruissellements observés à Angreville, au sud de l'Eaulne

Il existe trois talwegs (les trois premiers depuis le Bourg vers Angreville, *figure 2 à 4*) venant du sud qui se dirigent vers l'Eaulne en coupant la route qui mène du Bourg à Angreville (*figure 1.*).



1. Vue aérienne du cheminement des talwegs au sud de la commune de Douvrend, depuis le Bourg vers Angreville

Deux de ces trois talwegs sont caractérisés par des zones de stagnation des eaux. Tout projet d'urbanisation sur ces parcelles est à interdire.



2 à 4. Photographies d'est en ouest des talwegs entre le Bourg de Douvrend et le hameau d'Angreville  
En médaillon, photographies prises depuis la route en direction de l'Eaulne (2' à 4')

La *figure 1.* nous donne l'occasion de visualiser un autre talweg, plus important, qui arrive à l'entrée d'Angreville. Ce dernier contourne les premières habitations à l'entrée d'Angreville situées sur le côté gauche de la route en venant du Bourg.

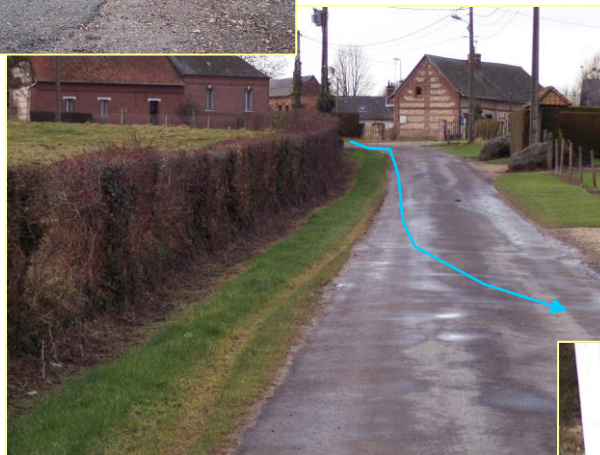


5. Cheminement du talweg majoritaire au sud d'Angreville, qui contourne les habitations.

Puis, le talweg arrive sur la route où il est rejoint par un nouveau talweg, plus réduit. Ce dernier vient d'un chemin en amont (*photographie 5.*).



6. Cheminement du talweg minoritaire au sud d'Angreville, depuis le chemin jusqu'à la route.  
6'. Puis ce petit talweg rejoint le talweg majeur et emprunte le fossé ci-dessous créé à cet effet.

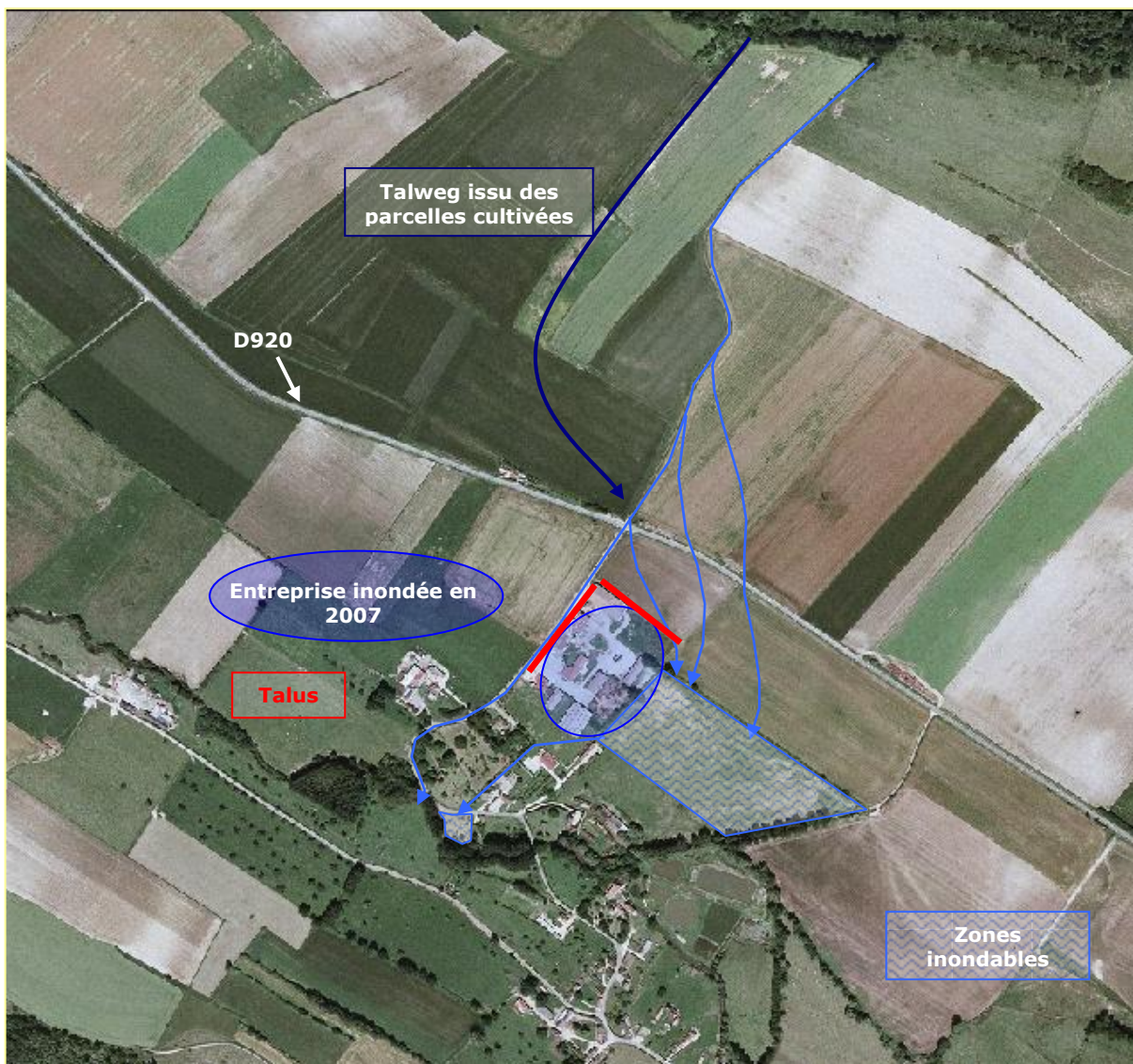


## 7. 2. Description des ruissellements observés à Angreville, au nord de l'Eaulne

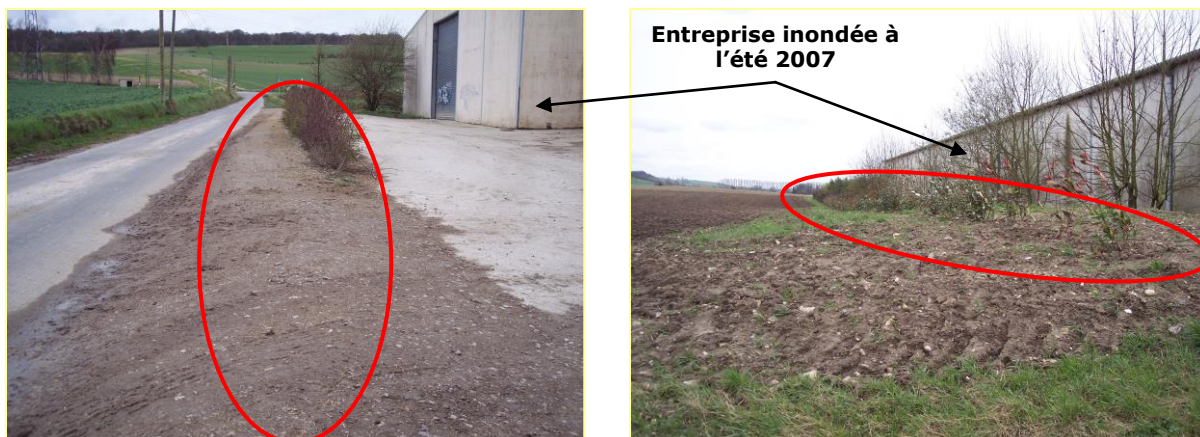
Les ruissellements au nord de l'Eaulne, dans le hameau d'Angreville, sont caractérisés par une importante zone inondable recevant des eaux depuis les talwegs en amont. L'un d'entre eux traverse les parcelles cultivées alors que l'autre, plus réduit, suit un chemin jusqu'à la D920 (*figure 1.*).

Une fois la D920 franchie, la majorité des ruissellements rejoignent la grande zone inondable en contournant l'entreprise alors qu'une minorité des ruissellements suit la route, en longeant l'entreprise.

Suite aux inondations qu'elle a subies pendant l'été 2007, des talus ont été installés afin de protéger cette entreprise des ruissellements qui la menacent à chaque évènement pluvieux intensif (*figure 2. et 2'.*).



1. État des lieux des ruissellements au nord de l'Eaulne, dans le hameau d'Angreville.



2. et 2'. Photographies des talus (entourés en rouge), installés pour protéger l'entreprise des inondations

Il existe un exutoire à la zone inondable. Celui-ci mène les eaux de la zone inondable vers l'Eaulne. Avant d'atteindre l'Eaulne, les eaux sont susceptibles d'inonder une autre parcelle (figure 3. et 3').



3. et 3' Photographies de l'exutoire de la zone inondable (à gauche) et de la parcelle potentiellement inondable en bordure de l'Eaulne (à droite)

**Synthèse :**

Les ruissellements au hameau d'Angreville, au sud de l'Eaulne, sont matérialisés par plusieurs talwegs venant des parcelles au sud du hameau.

Trois d'entre eux rejoignent l'Eaulne en traversant des parcelles agricoles puis la route menant du Bourg à Angreville. Ces trois talwegs rendent les parcelles en aval de cette route très vulnérable vis-à-vis du risque inondation.

Les deux autres talwegs (un majeur rejoint par un mineur à l'approche de l'Eaulne) induisent des ruissellements à l'entrée sud est du hameau d'Angreville.

Les ruissellements au hameau d'Angreville, au nord de l'Eaulne, sont matérialisés par deux talwegs venant des parcelles en amont de la D920.

Les eaux de ruissellement de ces talwegs alimentent une importante zone inondable, en bordure d'une entreprise qui se trouve menacée à chaque évènement pluvieux intensif (d'où la création de talus pour limiter l'entrée des ruissellements dans l'entreprise).

A noter qu'un exutoire a été mis en place afin d'assurer la vidange de cette zone inondable.

### 7. 3. Les photographies du secteur d'Angreville, au sud de l'Eaulne



## 7. 4. Les photographies du secteur d'Angreville, au nord de l'Eaulne

